



Spécial 220 : Assemblée Générale (Convocation)

Avril 2022

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech
(diffusion générale)

Marseille, le 04 Avril 2022

Madame, Monsieur,

"Au plaisir de se retrouver..."

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de notre Association qui se déroulera à partir de 10 Heures le :

Mardi 26 Avril 2022

10h à 10h30 : Accueil, émargements et retrouvailles
10h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE suivi du BUFFET
Lieu : Salle du CMA - 100 Bd de la Barasse - 13011 MARSEILLE

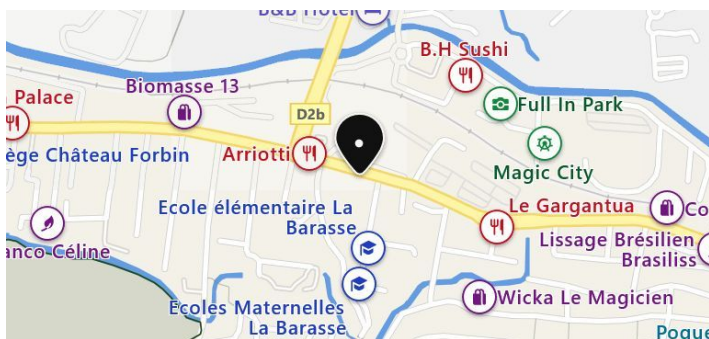
Afin de faciliter l'organisation du Buffet :

[Merci de bien vouloir répondre impérativement et rapidement \(avant le 15 avril 2022\)](#)

- soit en cliquant sur le texte ci-dessus
- soit par courriel, par téléphone, ou en renvoyant le bulletin-réponse au bas du verso de cette page

Pour vous y rendre

En venant d'Aubagne sortie
La Penne sur Huveaune,
puis suivre la Valentine, direction la Barasse.
En venant de Marseille, sortie 5B, puis direction la
Barasse.
Parking de la gare à quelques mètres en face.
GPS : N43° 17' 7.18", E5° 29' 56.7"



Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- [donner votre pouvoir en ligne en cliquant ici](#)
- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous vous recommandons de porter un masque.

Vous pourrez également profiter de cette journée pour régler votre cotisation 2022 (chèques uniquement, nous ne prendrons pas les espèces.)

Très cordialement,

La Présidente

La Secrétaire

POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à.....de me représenter
lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le mardi 26 avril 2022 à 10h30
Salle du CMA de LA BARASSE.

Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le

Faire précéder la signature de la mention
« BON POUR POUVOIR »



Spécial 220 : Assemblée Générale (Convocation)

Avril 2022

Chaque résolution fera l'objet d'un vote des Membres de Droit.
L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapport moral d'activité

2° résolution : Rapport financier : Présentation et Approbation des comptes de l'exercice 2021. Présentation du Budget 2022

3° résolution : Cotisations 2023

- Cotisation individuelle : 18 € (Membre de Droit ou Membre Affilié)
- Cotisation couple : 28 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)

4° résolution : Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Questions diverses :

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (*).

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au **06 22 21 43 21** ou directement par courriel à l'adresse suivante : association.aphrap@laposte.net

(*) Rappel: L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 70 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de Droit.

☞ Il est rappelé à nos membres non-internautes que, s'ils souhaitent obtenir le Listing Adhérents 2021 (Membres de Droit et Membres Affiliés), ils doivent en faire la demande sur le répondeur téléphonique de l'APHRAP (06.22.21.43.21).

APHRAP : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille
Tél. : 06.22.21.43.21 - E-mail : association.aphrap@laposte.net
Notre site internet : <http://www.kananas.com/aphrap2844/>
Responsable de la publication : Nadia ARPAJA

M, Mme (Nom, Prénom) :

(cocher la case choisie)

assistera au Buffet, et sera accompagné(e) de :

personne(s) non adhérente(s) à l'APHRAP.

n'assistera pas au Buffet.